BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?
CONTACTEZ-NOUS
BADRE IZOUGGAGHEN
Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé
Cell.: 514 991-7738
Courriel : badre@mtgcentr.com
514-990-0391
10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3
Une Façon intelligente d'obtenir une hypothèque
VISION HYPOTHÈQUE

BDIA Bertrand Deslauriers
ATTORNEYS/AVOCATS
www.bdia.ca
Pour immigrer au Canada
J.F. Bertrand (Avocat)
Toutes questions relatives aux deux domaines du droit reliées à l'immigration et à la citoyenneté canadienne
83 Saint-Paul Ouest,
Montréal (Québec)
H2Y 1Z1 - CANADA
Tél: (514) 842-8051
Contact: jf@bdia.ca
Détails Page 8

MAGHREB CANADA EXPRESS

16ème année, Vol. XVI, N° 05 www.maghreb-canada.ca Tél. : 514-576-9067 info@maghreb-canada.ca

Edition du mois de Mai 2018

Maroc : Campagne de boycott de trois produits de grande consommation

UNE GROGNE POPULAIRE CONTRE LE MUR D'ARGENT ?

(Pages 6 et 7)

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

D'UN CONTINENT À L'AUTRE
Vivre-Ensemble : Comment en sommes-nous arrivés là ? (Page 3)

UN MOIS AU QUÉBEC
Le Québec aura sa propre entente de nature asymétrique afin d'obtenir la part qui lui revient des fonds fédéraux destinés à l'habitation (Page 4)

UN MOIS AU MAGHREB
Candidature à la CMF 2026 : Ce qui serait déjà gagné et ce qui resterait à faire pour conforter la crédibilité du Maroc (Pages 10 à 12)

MAROCAINS DU MONDE
Clôture en apothéose à "Dar Al-Maghrib" de la 1ère édition du Salon du Livre et de la Littérature marocaine (P. 14)

VOTRE PUBLICITÉ ICI

Pour un prix minimum et une portée maximum

Appelez au
514-576-9067
Ou envoyez-nous un Courriel
(info@maghreb-canada.ca)

Communiqué

Entrée en vigueur du salaire minimum à 12 $ l'heure

Le salaire minimum est passé à 12 $ l'heure au Québec à partir de la fête du Travail (1ier mai 2018); soit une hausse de 0,75 $. Il s'agit, en dollars, de la plus importante hausse du salaire minimum de l'histoire du Québec.

Selon Mme Dominique Vien, ministre responsable du Travail, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et députée de Bellechasse, cette hausse, qu'elle qualifie de ''considérable'' « est un des effets positifs de la vigueur de l'économie québécoise qui a notamment fait en sorte que le salaire horaire moyen a augmenté plus rapidement que le laissaient entrevoir les prévisions ».

Et Mme Vien de poursuivre : « En s'engageant, par l'intermédiaire d'un plan quadriennal, à atteindre, en 2020, un ratio équivalent à 50 % du salaire horaire moyen, notre gouvernement s'assure que la hausse du salaire minimum est prévisible et qu'elle est en concordance avec l'évolution de l'économie québécoise. Nous poursuivons ainsi nos efforts pour améliorer la qualité de vie des travailleuses et des travailleurs, tout en veillant à ne pas nuire à l'emploi et à la compétitivité des entreprises. »

Il est à souligner par ailleurs que :

- Le salaire minimum payable aux salariés rémunérés au pourboire s'établira à 9,80 $ l'heure (+ 0,35 $) et celui des cueilleurs de framboises ou de fraises passera respectivement à 3,56 $ (+ 0,23 $) et à 0,95 $ (+ 0,06 $) du kilogramme.
- Selon les prévisions de 2017, le salaire horaire moyen devait se situer pour 2018-2019 à 23,73 $. Le salaire minimum devait ainsi être porté à 11,75 $ l'heure (+ 0,50 $) le 1er mai 2018. Or, selon les prévisions disponibles, le salaire horaire moyen devrait se situer pour 2018-2019 à 24,25 $ l'heure. Une hausse du salaire minimum à 12 $ l'heure (+ 0,75 $) le 1er mai 2018 permet d'atteindre un ratio équivalant à celui initialement visé pour l'année 2018-2019 et s'inscrit dans la poursuite de l'atteinte d'un ratio de 50 % en 2020.
- La hausse de 0,75 $ du taux général du salaire minimum représente une augmentation de 6,67 % par rapport au taux actuel. Il s'agit d'une augmentation annuelle du revenu disponible variant de 462 $ à 979 $, selon le nombre d'heures travaillées et le type de famille économique.

Par exemple :

- Une personne seule travaillant 40 heures par semaine verra son revenu disponible annuel augmenter de 859 $.
- Le revenu disponible annuel d'un ménage composé d'un parent monoparental ayant deux enfants mineurs et travaillant 32 heures par semaine sera pour sa part bonifié de 589 $.
- Dans les deux cas, le revenu disponible du ménage sera supérieur au seuil de faible revenu selon la mesure du panier de consommation.
- La hausse profitera à 352 900 salariés, soit 214 300 femmes et 138 600 hommes.

Avec un salaire minimum de 12 $ l'heure, le 1er mai 2018, le Québec aura le troisième taux le plus élevé parmi les provinces canadiennes, derrière l'Alberta et l'Ontario.

Source : D'après un communiqué de CNW Telbec, modifié.

Vivre-Ensemble

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Par Abderrahman El Fouladi

Comment en sommes-nous arrivés là ? Bien-sur, dirait on, qu'il y a eut le 11 septembre avec toute sa déferlante médiatique ainsi que toutes ses politiques quasiment vindicatives (vis-à-vis de tout ce qui est musulman) qui s'en sont suivies de part et d'autre de l'Océan Atlantique !

Bien-sûr qu'il y aurait aussi toute cette rage qui ce serait libérée et qui couvait sous ces cendres de la frustration; suite à l'émancipation des pays maghrébins et du Moyen-Orient; émancipation qui avait déraciné des personnes qui ne connaissaient de patrie que celle dont leurs anciens vassaux les avaient expulsés *manu militari* vers la risée et l'humiliation de la part de leurs compatriotes (du pays colonisateur) qu'ils ne connaissaient ni d'Adam ni d'Ève !

On pourrait comprendre, sans approuver bien-sûr, que des actes racistes émanant de ces frustrés soient perpétrés, dans des pays européens; aubaine des actes terroristes du 11 septembre oblige, contre des immigrants de confession musulmane originaires des anciennes colonies. Jean-Marie le Penne, ne se serait-il pas insurgé contre un algérien en lui crachant à la figure quelque chose du genre : *''Vos ancêtres se sont battus pour l'indépendance de l'Algérie... Pas pour que vous veniez occuper la France !'*

Ce ne serait pas si cynique que ça d'affirmer qu'on pourrait comprendre l'Extrême droite du Vieux Continent quand elle parle, avec toute la mauvaise foi du Monde, de *''Péril Vert''* en pointant du doigt l'immigration de confession musulmane, et ce, en se basant sur les actes (condamnables de part et d'autre; y compris, et surtout, par le ''Péril Vert-'') de certains désaxés... nés musulmans certes, mais ne faudrait-il pas admettre une fois pour toute, que l'islam n'est pas une question d'hérédité mais plutôt une question individuelle de foi ? Et que de tels actes de barbarie ne relèvent aucunement de l'islam dont nous professions la foi depuis notre toute tendre enfance ?

Nous pouvons bien-sûr, continuer des années durant, de nous *victimiser* et de nous ingénier (à travers nos leaders associatifs) à faire porter le chapeau à ''l'autre''.

Le temps passe et le chapeau ne rentre plus autour de la tête

Est-ce le chapeau qui a rétréci ou est-ce la tête de ''l'autre'' qui a gonflé à force que ceux et celles parmi nous, qui sont en première ligne, lui auraient rabâché les oreille à force de maladresses à ne pas en finir ? Car on ne s'improvise pas communicateur malgré toute la bonne foi du monde et malgré tout le nombre d'hommes et de femmes politiques à qui on fait la bise !

Et il serait temps qu'individuellement ou collectivement nous fassions notre mea culpa... notre autocritique pour voir si nous ne serions pas partie prenante dans ce qui nous tombe sur la tête; du moins pour remettre notre comportement en question et essayer de comprendre si nous n'y sommes pas pour quelque chose dans le fait que le pays, qui était si accueillant pour nous à notre arrivée, ait fini par enfanter des dérangés mentaux qui, dans leur crise meurtrière, ne se prennent ni au chat, ni au chien domestique, ni au voisin , ni au passant dans leur ruelle, mais qui gèrent leur rage, pour traverser toute la ville à la recherche des enturbannés, finir par les trouver et en abattre de sang froid une demie douzaine , et ce, sans parler des blessés et des traumatisés pour la vie !

Durant ma vie de plus de 60 ans, j'ai séjourné dans plus de pays laïques, athées ou bouddhistes que dans des pays musulmans. À vrai dire, mis à part la Turquie, où j'avais séjourné quelques semaines, ainsi que la Tunisie et le Qatar que j'avais traversés en coup de vent, le seul pays musulman que je connais le mieux, c'est celui qui m'avait vu naître : le Maroc.

Et c'est dans ce pays où j'ai vu musulmans, chrétiens, juifs, hypocrites, clients de bars et adeptes des mosquées cohabiter sans heurts; voire en toute fraternité et selon le principe *''Lakoum dinoukoum wa liyya din''* (vous avez votre religion et j'ai la mienne) . Les uns croyant qu'ils sont en train de profiter d'un monde, après qui il n'y aura que le néant, et les autres croyant que ce monde est éphémère mais que leur devoir est de montrer le droit chemin à leur prochain, mais si ce prochain s'obstine à s'en éloigner en prenant la tangente, tant pis pour lui; du moment que les consensus est fait autour du fait que l'islam est la religion d'état, déléguant aux humains la gestion de ce qui est pratico-pratique et laissant à Dieu la gestion du reste, car Dieu a crée l'enfer et le paradis avec l'intention de bien les remplir tous les deux.

Et c'est ce consensus qui incite l'individu à partager avec les autres ''ce qui nous rapproche'' et d'éviter de s'attarder ''ce qui éloigne'' tout en laissant à Dieu la prérogative de récompenser ceux et celles qui méritent la récompense et de faire un BBQ du reste.

Çà c'est le pays d'origine. Mais qu'en est-il de celui d'accueil ?

Dans un pays comme le Canada par exemple, les citoyens ne peuvent pas admettre qu'on traverse la rue n'importe où même pour arriver à temps à la prière du vendredi, qu'on puisse se permettre de prier dans la rue ou qu'on soit déguisé en djellaba Dans la rue quand ce n'est pas l'Halloween .

Promouvoir les Iftars apolitiques et désintéressés

Or voilà que bien après le 11 septembre, certains parmi nous semblent agir comme pour provoquer et Dieu sait que je ne veux pas verser dans la polémique durant ce mois de Ramadan . Donc je ne dirais pas plus , sinon ceci : Profiter de ce mois, le plus sacré pour nous musulmans, pour le vivre non pas juste parmi nous, mais surtout parmi nos concitoyens des autres confessions en faisant ce qui nous est recommandé par notre religion : Partager notre nourriture... Partager avec le voisin, le passant et tout celui ou celle qui en a besoin. Ce serait un petit pas pour tout chacun, mais ce sera un pas de géant pour toute notre communauté !

Joyeux Ramadan à toutes et à tous.

© Une production

LES ÉDITIONS MAGHREB CANADA

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca
ou
www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman EL FOULADI
elfouladi@videotron.ca
Tél: 514-576-9067

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067
info@maghreb-canada.ca

CHRONIQUEURS
Pr. Moha Ennaji (Maroc)
Dr Mraizika Mohammed, (France)
Ahmed Saber diplomte retraité (Maroc)
Mustapha Bouhaddar, Écrivain (France)

ÉDITORIALISTE
A. El Fouladi

IMPRESSION:
Hebdo Litho, Saint-Léonard (Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada depuis le 1ier juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.

Stratégie nationale sur le logement

Le Québec aura sa propre entente de nature asymétrique afin d'obtenir la part qui lui revient des fonds fédéraux destinés à l'habitation

La ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, Mme Lise Thériault, a profité de la tenue, le 9 avril dernier, à Toronto, de la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables du logement pour rappeler au gouvernement fédéral son engagement à conclure une entente de nature asymétrique avec le Québec. Cette entente, s'inscrivant hors du cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL), assurera le respect de la compétence exclusive du Québec en matière de logement et visera l'obtention de la part qui lui revient de l'ensemble des fonds fédéraux destinés à l'habitation.

Comme le gouvernement du Québec l'a déjà indiqué, bien qu'il accueille favorablement les investissements fédéraux en matière de logement et qu'il partage plusieurs des objectifs généraux poursuivis par les autres gouvernements, la SNL et son cadre de partenariat ne respectent pas la compétence exclusive du Québec dans le domaine du logement et auraient pour conséquence, entre autres, d'entrer dans un mode de cogestion des interventions en habitation et de doublonner les programmes et interventions de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Le gouvernement du Québec entend demeurer maître d'œuvre à l'égard de la planification, de l'organisation et de la gestion des services de logement sur son territoire, et ce, au profit de la population québécoise. Au cours des 50 dernières années, la SHQ a développé une solide expertise en habitation et possède tous les outils pour répondre aux besoins de la population du Québec.

« Nous entendons obtenir la part qui nous revient de l'ensemble des fonds fédéraux destinés à l'habitation. Le Québec est reconnu pour bien performer en matière de logement abordable et c'est pourquoi notre gouvernement souhaite demeurer responsable de la gestion et de l'administration des sommes fédérales consacrées à l'habitation, selon les priorités québécoises. »

Lise Thériault, ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation

En conséquence, le gouvernement du Québec réitère qu'il ne souscrit pas à la Stratégie nationale sur le logement du gouvernement fédéral et n'adhère pas au Cadre fédéral-provincial-territorial sur le logement adopté aujourd'hui. Le gouvernement du Québec est satisfait que le gouvernement fédéral reconnaisse la nécessité de conclure une entente de nature asymétrique avec le Québec pour que les fonds fédéraux puissent appuyer financièrement les programmes et objectifs de la SHQ. Le gouvernement du Québec souhaite que cette entente asymétrique soit conclue le plus rapidement possible.

À propos de la Société d'habitation du Québec

Créée en 1967, la SHQ a pour mission de favoriser l'accès des citoyens à des conditions adéquates de logement. Grâce à ses programmes et à ses nombreux partenaires, elle aide annuellement plus de 231 000 ménages québécois. Pour plus d'information sur les programmes et les services offerts par la SHQ, pour en savoir plus sur ses activités et ses réalisations ou pour obtenir des conseils sur l'habitation, consultez le www.habitation.gouv.qc.ca.

Source : CNW Telbec

Le ministère de la Justice lance l'Outil de calcul des pensions alimentaires pour enfants

À l'occasion du Salon VISEZ DROIT, le gouvernement du Québec lance l'Outil de calcul des pensions alimentaires pour enfants.

Ce formulaire Web gratuit a été conçu pour aider les parents à estimer le montant qu'ils devront débourser ou recevoir pour leurs enfants.

Les utilisateurs peuvent ainsi produire et imprimer différents scénarios, par exemple selon leur revenu, le type de garde ou le nombre d'enfants à charge.

La ministre de la Justice et procureure générale du Québec, Mme Stéphanie Vallée, en a fait l'annonce le 9 avril dernier. Elle a profité de sa présence au 21e Salon VISEZ DROIT, qui se tient du 9 au 12 avril au complexe Desjardins, à Montréal, pour inviter la population québécoise à visiter les nombreux kiosques des partenaires.

Le ministère de la Justice y présente ses services offerts aux citoyens pour rendre le système de justice plus accessible, innovant et efficient.

Encore cette année, le Ministère partage son kiosque avec les centres de justice de proximité du Québec, qui proposent des services gratuits d'information juridique, de soutien et d'orientation en personne et par téléphone. Ces centres sont financés par le Fonds Accès Justice, sous la responsabilité du Ministère.

Il est à souligner que : Depuis 1997, le ministère de la Justice produit le guide « Le modèle québécois de fixation des pensions alimentaires pour enfants ». Ce document aide les parents à remplir le Formulaire de fixation des pensions alimentaires pour enfants en fonction de la situation qui leur est propre. Ce formulaire demeure nécessaire pour déposer une demande de pension alimentaire au tribunal; il ne peut pas être remplacé par le nouvel outil de calcul Web.

L'Outil de calcul des pensions alimentaires pour enfants s'inscrit dans le virage numérique amorcé par le gouvernement du Québec, en plus de refléter l'engagement du ministère de la Justice d'actualiser ses services et de les rendre plus accessibles.

Source : CNW Telbec

Partenariat entre États et Provinces pour une économie durable

L'Ontario, le Québec et l'Orégon collaborent pour combattre les changements climatiques

La première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, la Gouverneure de l'Orégon, Kate Brown, et le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, ont signé un protocole d'entente qui permettra d'accélérer le rythme du travail de pointe des trois gouvernements dans la lutte mondiale contre les changements climatiques.

Cette nouvelle entente appuie l'engagement partagé par ces trois régions de réaliser les objectifs de l'Accord de Paris et démontre la valeur de la collaboration intergouvernementale outre-frontière dans la lutte contre les changements climatiques et dans la création de nouvelles possibilités d'économie verte.

Par cette entente, l'Ontario, l'Orégon et le Québec s'engagent à travailler ensemble en visant les objectifs communs d'explorer des solutions axées sur le marché pour réduire les émissions de GES, de soutenir la transition vers une économie sobre en carbone et de protéger l'environnement que nous partageons contre les impacts de la pollution et des changements climatiques.

L'entente inclut des éléments essentiels de coopération et de collaboration comme le partage ouvert d'informations et d'expériences reliées aux politiques et aux programmes fructueux, ainsi que le partage des recherches en matière de technologies propres telles que les biocarburants et la fabrication et les matériaux avancés.

À une époque où certaines administrations et des groupes d'intérêt cherchent à bloquer les actions qui visent à protéger le climat et à donner libre accès aux pollueurs, les partenariats entre les états et les provinces s'avèrent essentiels afin d'arrêter les changements climatiques effrénés avant qu'il ne soit trop tard. En prévoyant des efforts coordonnés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'entente favorisera de nouvelles possibilités de création d'emplois et de croissance économique durable..

Mme Kathleen Wynne, abonda en ce sens en déclarant que « Les changements climatiques représentent un problème qui nécessite des solutions à l'échelle mondiale ». Et d'ajouter que « Malheureusement, il y a encore des intérêts puissants qui nient les changements climatiques et qui menacent de déstabiliser notre planète de manière permanente. Pour cette raison, il est très important que les états et les provinces collaborent et mènent la voie. Nous démontrons que nous prenons ce problème au sérieux et que, lorsque nous unissons nos efforts, la planète et l'économie en sortent gagnantes. Qu'il s'agisse de fermer nos centrales au charbon ou de nous intégrer au marché conjoint du carbone avec le Québec et la Californie, l'Ontario est un chef de file. Nous avons beaucoup à offrir et beaucoup à gagner à bâtir des partenariats outre-frontière de ce genre. Je crois qu'il faut réunir la population pendant que nous faisons la transition vers une économie sobre en carbone. C'est la bonne manière de créer de bons emplois et de conserver une planète en santé pour nos enfants. »

De son côté, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, y alla avec la déclaration suivante : « La lutte contre les changements climatiques n'a pas de frontière. Les états et les provinces doivent soutenir leurs efforts mutuels pour l'atteinte de l'objectif ultime de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Pour relever ce défi, il importe de combiner les efforts comme le font aujourd'hui le Québec, l'Ontario et l'Oregon. Ces efforts, au niveau de nos gouvernements membres de la Western Climate Initiative, démontrent la contribution nécessaire de tous les niveaux de gouvernement à cette lutte, qui a des impacts positifs sur la santé et la sécurité des citoyens, sur leur vie, sur leur environnement, ainsi que sur les économies des trois partenaires. La coopération, le partage d'information et d'expériences sont essentiels pour aller encore plus loin. C'est ensemble que nous réussirons la transition en cours vers une économie moderne, plus verte et plus sobre en carbone. »

Mme Kate Brown, gouverneure de l'Orégon, ajouta de son côté que l'État de l'Oregon possède une longue tradition en matière de gestion de l'environnement. Et de poursuivre : « Nous sommes déterminés à lutter contre les effets des changements climatiques et à développer un ensemble de sources d'énergie durable pour l'avenir. Si les effets des incendies de forêt et des tempêtes hivernales sur les entreprises locales et l'économie de l'Oregon sont des signes, nous ne pouvons pas arrêter nos efforts pour lutter contre les changements climatiques. Malgré la décision de la Maison-Blanche de se retirer, l'État de l'Oregon continuera d'aller de l'avant et de poursuivre des stratégies novatrices qui réduisent considérablement les émissions de carbone et soutiennent une économie florissante pour l'avenir. Travailler avec des partenaires régionaux et internationaux sera essentiel pour la réalisation de cette vision commune afin de nous assurer que nos collectivités et nos économies s'adaptent en vue de relever les défis liés aux changements climatiques. »

FAITS SAILLANTS

- La Renewable Portfolio Standard (norme du portefeuille renouvelable) de l'Orégon exige que 50 % de l'électricité utilisée par la population de l'Orégon provienne de sources renouvelables d'ici 2040.
- Le Plan d'action de lutte contre les changements climatiques 2013-2020 du Québec établit 30 priorités et plus de 150 actions pour lutter contre les changements climatiques.
- Le Plan d'action de lutte contre les changements climatiques de l'Ontario et le marché du carbone forment la base de la stratégie ontarienne pour réduire la pollution émanant des gaz à effet de serre à 15 % de moins que les niveaux de 1990 d'ici 2020, à 30 % de moins d'ici 2030 et à 80 % de moins d'ici 2050.

Source : CNW Telbec (Le 9 mai 2018)

Maroc : Campagne de boycott de trois produits de grande consommation

Une grogne populaire contre le Mur d'Argent ?

Par A. Saber, Diplomate à la retraite

Le 20 avril dernier, deux pages Facebook administrées d'une façon anonyme, ont lancé un appel invitant les consommateurs marocains à boycotter le lait de la Centrale Danone, le carburant et les services offerts par les stations -services de l'entreprise Afriquia, ainsi que l' eau minérale embouteillée -Sidi Ali- produite et commercialisée par la firme « les Eaux Minérales d'Oulmès ».

Relayé massivement par d'autres pages et accompagné du slogan *« nous boycottons »*, cet appel aurait été lancé sur les réseaux sociaux pour dénoncer la cherté de la vie, la consommation ostentatoire des couches sociales les plus riches, le monopole exercé de fait par certaines entreprises, et par conséquent, pour réclamer une baisse des prix, jugés exorbitants par la majorité des consommateurs.

Opinion publique numérique

Ainsi, après les internautes tunisiens qui ont appelé au boycott de la consommation de la sardine, dont le prix a été jugé très élevé, et les algériens qui ont invité la population à renoncer à l'achat des voitures pour la même raison, des internautes marocains ont eu recours aux réseaux sociaux et au monde virtuel pour forger une opinion publique numérique réfractaire à toute politique commerciale qui ne prend en considération que les intérêts du producteur, dans un pays qui souffre, déjà, des conséquences socio-économiques néfastes d'une forte concentration des richesses dans les mains d'une minorité.

Pour le moment, la campagne de boycott ne vise que trois entreprises des plus importantes au Maroc. Ce qui nous pousse à nous poser des questions sur les raisons qui ont conduit les initiateurs et les instigateurs de cette campagne à ne cibler que ces marques et pas d'autres. C'est ce que nous essayons de comprendre, en présentant les dénominateurs communs entre les entreprises « incriminées ».

Des marchés oligopolistiques

Ces trois entreprises opèrent dans des marchés oligopolistiques, c'est-à-dire des marchés où un nombre réduit de producteurs (offreurs) ont le privilège de faire face à une multitude de consommateurs (demandeurs). Par conséquent, il s'agit d'une situation de marché imparfait où les offreurs ne sont pas indépendants et où l'on remarque, souvent, une tendance à la concentration que les producteurs opèrent pour bénéficier des économies d'échelle et des gains de productivité. Dans de tels marchés, les règles de la concurrence parfaite et loyale ne sont pas toujours respectées par les producteurs, qui peuvent se permettre d'imposer des prix de vente, sans rapport avec les coûts réels et les marges commerciales tolérables.

Une douzaine d'entreprises, au plus, monopolise la distribution de carburants au Maroc dont Afriquia qui domine le secteur avec un réseau constitué de plus de 500 stations-services. La filière laitière est placée sous la mainmise de seulement 10 producteurs.

La Centrale Danone, filiale de la multinationale française Danone détient 60% du marché, loin devant son concurrent immédiat, la coopérative agricole de Taroudant (COPAG), qui commercialise la marque Jaouda, et qui détient une part de marché de l'ordre de 2,3%.

Le marché des eaux minérales est dominé par l'entreprise « *Les Eux Minérales d'Oulmès* » qui a pu s'accaparer d'une part de marché se situant aux alentours de 73%. La distribution-production des eaux minérales embouteillées au Maroc est placée sous l'emprise et le contrôle de seulement 7 opérateurs nationaux et quelques importateurs dont Drinks, Bourchanin et Foods and Goods, qui détiennent une part de marché de l'ordre de 1,2%.

Des entreprises familiales fortement soutenues par l'Etat

Le réseau très dense constitué des stations-services de l'entreprise Afriquia, filiale du puissant groupe marocain Akwa, propriété d'Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, depuis 2007 et président du parti « Rassemblement National des indépendants (RNI) », un parti qui a pu, pour des raisons inconnues jusqu'à présent, bloquer le processus devant déboucher sur la formation du gouvernement Benkirane (3) bien qu'elle ait été une des formations politiques sévèrement sanctionnées, lors des élections législatives du 7 octobre 2016 . L'eau minérale -Sidi Ali -est l'un des produits commercialisés par la firme « les Eaux Minérales d'Oulmès », une entreprise appartenant au groupe Holmarmaroc, fondé et dirigé par la famille Bensalah. La firme « Les Eaux Minérales d'Oulmès » est gérée et administrée par Miriem Bensalah Chaqroun. Cette dernière qui assure la présidence du patronat marocain (Confédération Générale des Entreprises du Maroc-CGEM), depuis mai 2012, était, il y a quelques mois, une des personnalités les plus médiatisées au Maroc. Miriem Bensalah a pu obtenir deux mandats successifs à la tête de la CGEM sans le moindre effort et sans être obligée de faire face à la moindre concurrence.

A la différence des Eaux minérales d'Oulmès et de l'entreprise « Afriquia » qui sont deux firmes marocaines, la Centrale Danone est une filiale de la multinationale française Danone, spécialisée dans la production et la commercialisation des produits laitiers. En 2013, Danone a pris le contrôle de l'entreprise marocaine « la Centrale Laitière » en procédant à l'achat d'un bloc d'actions de 37,8% du Capital auprès de la Société Nationale d'Investissement (SNI), le fonds d'investissement de la famille royale marocaine qui changea de nom en mars 2018, pour devenir « Al MADA Group ». Evidemment, dans un pays comme le Maroc, acquérir une firme qui faisait partie du holding royal ne permet pas seulement à son nouveau propriétaire de s'approprier une part dominante du marché, mais surtout d'hériter des relations privilégiées avec des milliers de petits exploitants, et d'autres avantages. Il faut souligner que la filière laitière bénéficie d'un fort soutien de l'Etat, qui a cherché à réaliser son objectif stratégique qui lui a permis d'atteindre presque l'autosuffisance nationale en la matière.

Le mariage désastreux entre la politique et les affaires économiques

Aziz Akhannouch n'a pu asseoir sa domination sur des secteurs économiques et faire croitre rapidement ses affaires qu'à la faveur des fortes relations, qu'il a pu nouer avec les hauts responsables politiques dominants, à partir des premières années de la seconde moitié de la décennie 90 du siècle dernier. Après la mort de Feu Hassan II, il a tissé des relations encore plus étroites et plus fructueuses avec les nouveaux hauts dirigeants politiques.

Ces relations l'ont amené à ne pas rester dans l'ombre tout en continuant de cueillir les fruits que procure sa forte proximité avec le centre du pouvoir au Maroc, mais à mettre la main à la pâte en se lançant dans les méandres et les zones marécageuses du champ politique.

Ainsi, après avoir été élu membre du conseil municipal de Tafraout, une petite ville située dans les montagnes de l'Anti-Atlas marocain où il a vu le jour en 1961, Akhannouch a été élu président du conseil régional de Souss Massa-Draa (2003-2007), avant d'être nommé ministre de l'Agriculture en 2007 (poste qu'il détient jusqu'à présent),puis ministre de l'Economie et des Finances par intérim, durant une période éphémère (août 2013-octobre 2013). En analysant cette « carrière politique fulgurante », il est aisé de remarquer qu'Aziz Akhannouch a choisi une région où il a de grands intérêts, un secteur stratégique dominé par les grands exploitants agricoles très influents en matière politique et une mission gouvernementale de courte durée où il y aurait apparemment un conflit d'intérêts, net est flagrant.

Entrer en politique, c'est accepter d'opérer dans un monde irrationnel marqué par la recherche permanente et incessante des opportunités à saisir au moment opportun et de nouveaux privilèges convoités, aussi bien, par ses amis et alliés que par ses adversaires politiques.

C'est pourquoi, et comme si ces postes ne suffisaient pas pour imposer et faire prévaloir les objectifs à long terme de la classe hégémonique sévissant au Maroc, Akhannouch a été propulsé à la tête du RNI, un parti représentant les intérêts de la haute sphère de la bourgeoisie nationale et surtout ceux de sa couche formée par la bourgeoisie comprador. Leurré par des succès politiques artificiels et de façade, le RNI ambitionna même, et à une certaine période, de déloger le PJD, une mission que le PAM n'a pu assumer convenablement, malgré la concurrence presque déloyale et le soutien de certains milieux influents.

Pour étendre la sphère de son hégémonie, le RNI a ciblé la présidence de la CGEM en décidant de présenter la candidature de Salaheddine Mezouar, ex ministre à plusieurs reprises et ex président du RNI. L'objectif est d'arriver à dominer l'économie après avoir cherché à attaquer les règles de la démocratie

Maroc : Campagne de boycott de trois produits de grande consommation

Une grogne populaire contre le Mur d'Argent ?

et altérer le jeu politique : les ministères les plus importants du gouvernement de Saâd Dine El Otmani- secrétaire général du PJD- parti islamiste, vainqueur des élections législatives d'octobre 2016, ont été attribués au RNI qui s'est classé loin derrière le PJD, le PAM et le Parti de l'Istiqlal , lors de ces élections. Malgré son mauvais score lors des élections d'octobre 2016, le RNI a pu s'adjuger le droit de mettre sous son contrôle presque tous les secteurs clés du gouvernement à savoir : l'agriculture, la justice, l'économie, les finances, l'industrie, l'investissement, le commerce, et la jeunesse et sports..

Miriem Bensalah, dont la richesse ne cesse de croitre à un rythme incroyable, a entamé sa carrière politique de haut niveau en s'offrant la présidence de la CGEM, en 2012.

Mme Bensalah, qui a pu cumuler deux mandats successifs, sans grande surprise et sans être gênée ou perturbée par une quelconque concurrence sérieuse, car tous les membres de la CGEM ont compris l'enjeu et les règles du jeu, s'est attribuée le privilège de pouvoir jouer le rôle de fer de lance de la politique africaine du Maroc, menée par le Roi Mohammed VI.

Ainsi, Mme Bensalah a été invitée à rejoindre toutes les délégations accompagnant le Roi lors de ses importants voyages officiels en Afrique. Fortement médiatisée, elle a été vivement encouragée à placer ses ambitions à un niveau encore plus haut. Certaines rumeurs ont même circulé, il y a quelques mois, sur son intention de briguer un important poste ministériel.

En tant que présidente de la CGEM, Mme Bensalah avait pour mission principale et prioritaire de consolider et fortifier le Mur d'Argent, représenté au gouvernement par Mohamed Boussaid, ministre de l'Economie et des Finances, et qui a pour objectif de s'opposer à toute orientation du gouvernement qui pourrait nuire aux intérêts économiques, aux gains fiscaux et aux multiples et divers privilèges des hommes d'affaires et des entrepreneurs marocains, les plus riches et partant les influents.

Crédit photo : Chalenge.ma

La Centrale Danone , et à l'instar de son ancêtre « Centrale Laitière » fait tout pour donner l'impression que son projet était et restera toujours un projet purement économique, entièrement déconnecté de la politique. Mais, les consommateurs dont le dernier souci est de comprendre la structure et les facteurs qui déterminent les prix à l'échelle microéconomique, estiment à juste titre ou à tort, que la Centrale Danone fixe ses prix de vente en partant des coûts de production et d'autres dépenses mais surtout de la marge commerciale qu'elle peut fixer presque librement sans se soucier d'une réaction de l'Etat, vu son statut d'ex Centrale Laitière, et sans prendre en considération le maigre pouvoir d'achat et la précarité dont souffre la majorité écrasante de ses clients.

Une contestation qui change son fusil d'épaule

Pour toutes ces raisons et autres, dont notamment les privilèges et l'économie de rente dont bénéficient certaines entreprises, des internautes ont préféré mettre à profit les réseaux sociaux pour fustiger le comportement de ces entreprises. Ils estiment, et à juste d'ailleurs, que le recours aux places publiques pour dénoncer des comportements nuisibles ne pourrait conduire qu'à des arrestations massives et arbitraires, ainsi qu'à des procès inéquitables, comme c'est le cas depuis 2007.

C'est pourquoi, les initiateurs de cette campagne ont opté pour la Toile, pour mobiliser la foule et amorcer une protestation populaire contre la pauvreté, l'économie de la rente, l'enrichissement rapide des uns et l'appauvrissement de la majorité de la population, et surtout le mariage dangereux entre la politique et les affaires. Sous estimée au début, cette grogne populaire aurait eu certains impacts négatifs sur le chiffre d'affaires des sociétés en question et la valeur de leurs actions en bourse.

Outre les pertes financières sur les marques commerciales ciblées, cette campagne risque fortement d'avoir des effets négatifs sur le RNI et surtout sur l'avenir politique de son président et un de ses membres Mohamed Boussaid, ministre de l'Economie et des Finances, qui a osé qualifier « d'écervelés » , ceux qui ont choisi d'adhérer et de soutenir cette campagne de boycott et ce, au Parlement, devant les représentants du peuple.

Aziz Akhennouch. Photo : El Fouladi

Pour sa part, le directeur des achats de la Centrale Danone, Adil Benkirane, a dépassé toutes limites tolérables en se permettant de qualifier les boycotteurs « de traitres de la nation ». Qualifier gratuitement des citoyens de traitres, alors qu'aucune loi ne leur ôte le droit de boycotter la consommation d'un ou de plusieurs produits, n'est pas une chose facile, c'est un travers et une bévue fort regrettables. Pour le cas d'Adil Benkirane, cette sortie a une seule signification : Les responsables de la Centrale Danone se croient être au dessus de toute loi, et c'est l'une des raisons qui ont placé cette entreprise parmi la liste des firmes boycottées.

Campagne de boycott populaire ou guéguerre par procuration ?

Pour le moment, on ne sait rien sur l'identité et les objectifs réels des initiateurs et des instigateurs de cette campagne populaire. On ne sait pas exactement s'il s'agit d'une campagne déclenchée spontanément pour afficher un ras-le-bol d'une bonne partie d'un peuple dont le niveau de vie dépend de l'attitude, du comportement et de la rationalité économique « irrationnelle » des opérateurs économiques, ou il s'agit d'une opération déclenchée et instrumentalisée pour un règlement de compte entre des acteurs politiques qui se livrent une guerre, par procuration, pour un positionnement sur l'échiquier politique national. Enfin, on ne dispose, pour l'instant, d'aucune donnée fiable et crédible sur le nombre des boycotteurs, et l'ampleur de l'impact réel sur les résultats financiers des entreprises visées.

Dans une telle situation où nous ignorons le plus important, le célèbre humoriste français Coluche nous recommande de « fermer la gueule » : « …..Quand un mec, sur une information, il ne connait pas plus que ça, il n'a qu'à fermer sa gueule …

Ce n'est pas le moment de se taire

Dans ce cas de figure et tout en reconnaissant la pertinence de la phrase de Coluche(1944-1986), nous avons décidé de ne pas « fermer la gueule », car il s'agit d'une situation grave qui risque de déboucher sur une fracture sociale, susceptible d' instaure une ligne de démarcation entre le peuple et son élite politique et économique, une fracture dont les conséquences seront très lourdes et à craindre fortement, car la réussite d'un pays et son rayonnement dépendent, avant tout, de la solidarité effective et agissante entre tous les citoyens, de la cohésion sociale et du leadership d'une élite, qui doit être à l'écoute de toutes les classes sociales et surtout de la couche la plus défavorisée qui sera amenée, dorénavant, à formuler ses requêtes et doléances en recourant aux réseaux sociaux, qui ont tendance à devenir le véritable baromètre de la situation socio-économique des pays.

Publicité...

Donnez à votre enfant un avantage sur le plan scolaire et au-delà !
Kumon aide à accélérer l'apprentissage des enfants en mathématiques et en anglais, et ce, dans le cas des enfants d'à peine 3 ans jusqu'au secondaire.
Centre de maths et d'anglais Kumon d'Anjou
7275 rue Sherbrooke E, local 10 (Place Versailles)
514-709-8886 • anjouqc@ikumon.com
KUMON

DE GAUCHE À DROITE : ABDELHAQ SARI CONSEILLER DE LA VILLE, CHANTAL ROSSI CONSEILLÈRE DE LA VILLE, CHRISTINE BLACK MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT, RENÉE-CHANTAL BELINGA CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT, JEAN MARC POIRIER CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT
Les élus du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord vous souhaitent à tous un bon
Ramadan

CONSEILSTAXES
IMPÔTS, FISCALITÉ ET TAXES À LA CONSOMMATION
YOUSSEF EL ARIBI, M.FISC
MAITRE EN FISCALITÉ
E-MAIL : YOUSSEF.ELARIBI@CONSEILSTAXES.COM
LAVAL : 514 806 1641
SHERBROOKE : 819 674 1641
BUREAU :400, BOUL. CURÉ-LABELLE,SUITE 204,LAVAL,QC, H7V 2S6

ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES DE TAEKWONDO
ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES DE TAEKWONDO
20% DE RABAIS
INSCRIVEZ-VOUS ET GAGNER
VOTRE UNIFORME GRATUIT !
514.721.8173
WWW.ECOTAEKWONDO.COM

voyages t.a.m
1118, Ste-Catherine Ouest, Suite 505 (Métro Peel)
Tél. : (514) 878-9547 - Sans frais : 1-877-353-6888
Profitez des plus bas prix du marché pour des dates très demandées vers le MAROC et vers l'ALGERIE
Passez Aid El Kbir en famille, et retournez au Canada à temps pour l'entrée scolaire Plusieurs départs possibles
Exemple: départs et retour vers CASABLANCA pour seulement $1269.00 taxes incluses
Du 27 juin au 28 août, ou du 29 juin au 30 août, ou du 01 juillet au 28 août, ou du 02 juillet au 30 août.
Exemple: départs et retour vers ALGER pour seulement $1260.00 taxes incluses
Du 24 juin au 27 août, ou du 25 juin au 28 août, ou du 26 juin au 27 août, ou du 03 juillet au 28 août.
Places limitées réservez vite. Plusieurs dates sont disponibles
Pour réservation et information Veuillez contacter Nos bureaux :
Voyages TAM St-Catherine (Montréal) : 514-878-9547
Voyages TAM Québec (Ste Foy) : 581-981-4567
terratours
PARTEZ EN CONFIANCE
http://www.terratours.ca/

الجمعية الإسلامية لشمال منتريال
AMMN ASSOCIATION MUSULMANE DE MONTRÉAL-NORD

Horaires de prières du Mois de Ramadan 1439/2018

	Ramadan	Dates	Fajr	Sunrise	**Dhuhr	**Asr	Maghrib	Isha
Mer	*1	16/5	03:39	05:23	12:52	04:55	08:19	10:04
Jeu	2	17/5	03:38	05:22	12:52	04:56	08:21	10:06
Ven	3	18/5	03:36	05:21	12:52	04:56	08:22	10:07
Sam	4	19/5	03:34	05:20	12:52	04:56	08:23	10:09
Dim	5	20/5	03:32	05:19	12:52	04:57	08:24	10:11
Lun	6	21/5	03:31	05:18	12:52	04:57	08:25	10:13
Mar	7	22/5	03:29	05:17	12:52	04:58	08:26	10:14
Mer	8	23/5	03:28	05:16	12:52	04:58	08:27	10:16
Jeu	9	24/5	03:26	05:15	12:52	04:58	08:28	10:18
Ven	10	25/5	03:25	05:14	12:52	04:59	08:29	10:19
Sam	11	26/5	03:23	05:13	12:52	04:59	08:30	10:21
Dim	12	27/5	03:22	05:13	12:52	04:59	08:31	10:22
Lun	13	28/5	03:21	05:12	12:52	05:00	08:32	10:24
Mar	14	29/5	03:19	05:11	12:52	05:00	08:33	10:26
Mer	15	30/5	03:18	05:10	12:53	05:01	08:34	10:27
Jeu	16	31/5	03:17	05:10	12:53	05:01	08:35	10:29
Ven	17	01/6	03:16	05:09	12:53	05:01	08:36	10:30
Sam	18	02/6	03:15	05:09	12:53	05:02	08:37	10:31
Dim	19	03/6	03:14	05:08	12:53	05:02	08:38	10:33
Lun	20	04/6	03:13	05:08	12:53	05:02	08:39	10:34
Mar	21	05/6	03:12	05:07	12:54	05:03	08:39	10:35
Mer	22	06/6	03:11	05:07	12:54	05:03	08:40	10:36
Jeu	23	07/6	03:10	05:06	12:54	05:03	08:41	10:38
Ven	24	08/6	03:09	05:06	12:54	05:04	08:42	10:39
Sam	25	09/6	03:09	05:06	12:54	05:04	08:42	10:40
Dim	26	10/6	03:08	05:05	12:54	05:04	08:43	10:41
Lun	27	11/6	03:08	05:05	12:55	05:05	08:43	10:42
Mar	28	12/6	03:07	05:05	12:55	05:05	08:44	10:43
Mer	*29	13/6	03:07	05:05	12:55	05:05	08:45	10:43
Jeu	30	14/6	03:06	05:05	12:55	05:05	08:45	10:44

*Prière de consulter le site WWW.AMMN.CA Pour le début et la fin de ramadan

**Prenez note que pour la période du Ramadan, la prière de DHOR sera à 13h30, Salat al Joumou3a à 13h15, ASR à 17h30

مركز النور الإجتماعي
CENTRE COMMUNAUTAIRE ANNOUR

Tél.: 514.295.9646

الأنشطة المعروضة

Nos Activités

MARDI
- COUTURE POUR LES ADULTES
- COURS (TAJWEED) POUR FEMMES

MERCREDI
- COURS (TAJWEED WARCH) POUR FEMMES
- COURS (TAJWEED HAFS) POUR FEMMES
- COURS DE CUISINE POUR FEMMES

JEUDI
- COURS D'ÉTUDES ISLAMIQUES POUR LES JEUNES 10 ANS À 13 ANS

VENDREDI
- COURS DE CORAN (TAJWEED) POUR FEMMES
- ÉCOLE CORANIQUE

SAMEDI
- ÉCOLE ARABE
- COURS DE COUTURE POUR LES ADULTES
- COURS D'ÉTUDES ISLAMIQUES POUR LES JEUNES FILLES DE 13 À 16 ANS
- HALAQA (2x par mois) POUR FEMMES
- COURS DE TAEKWONDO

SERVICE D'ACTE DE MARIAGE MUSULMAN

L'ACTE DÉLIVRÉ EST RECONNU PAR LE *GOUVERNEMENT DU QUÉBEC*, ET PAR LE *CONSULAT GÉNÉRAL DU MAROC À MONTRÉAL*

POUR TOUTES INFORMATIONS ET RENDEZ-VOUS : M. AHMED TAÏB ***514.325.7322***

10395, Avenue Pelletier, Montréal-Nord H1H 3R2 *Tél.: 514.325.7322* www.ammn.ca

Candidature pour la coupe du monde de football 2026

Ce qui serait déjà gagné et ce qui resterait à faire pour conforter la crédibilité du Maroc

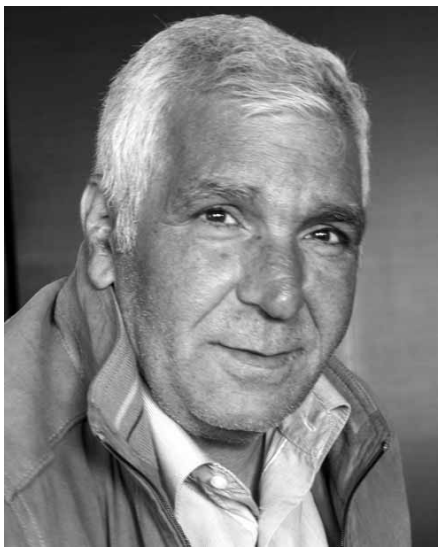

Par Ahmed Saber

Le 15 mars 2018, le Maroc a officiellement déposé à Zurich, siège de la Fédération Internationale de Football Association(FIFA), son dossier de candidature pour l'organisation de la coupe du monde de football 2026. Ainsi, après les échecs enregistrés pour l'accueil des éditions 1994, 1998, 2006 et 2010, le Maroc revendique, pour la cinquième fois, le droit d'abriter une phase finale de la coupe du monde, l'événement-phare de la FIFA.

Lors des éditions passées, le Maroc a été écarté pour des raisons plus ou moins compréhensibles et acceptables (manque d'infrastructures sportives fonctionnelles, capacités d'hébergement insuffisantes et largement en deçà du niveau requis, transport ...), et dans des exercices où il devait confronter plusieurs candidats lors des votes des membres du comité exécutif de la FIFA. Cette fois-ci, les données ont complètement changé.

En effet, le Maroc se présente avec un dossier sérieux et consistant qui s'appuie sur un développement notoire et tangible des infrastructures sportives(6 terrains fonctionnels mais à rénover complètement et 8 autres en projet ou en construction), plusieurs aéroports internationaux , un réseau autoroutier développé qui pourrait permettre un déplacement rapide des supporters entre les villes hôtes des compétions, une capacité d'hébergement acceptable et perfectible, ainsi qu'une expérience avérée en matière d'organisation des grands événements internationaux (coupe du monde des clubs de la FIFA(2013 et 2014) , COP 22 en 2016 ..).

Mais au lieu d'être en concurrence avec plusieurs postulants comme c'était le cas lors des quatre éditions où il a échoué, cette fois-ci, le Maroc doit faire face à un seul concurrent, mais de taille, à savoir le puissant trio nord-américain composé des Etats Unis d'Amérique (USA), du Canada et du Mexique, qui ont préféré présenter une candidature conjointe, malgré l'échec de cette option lors de la coupe du monde 2002, organisée conjointement par la Corée du Sud et le Japon.

Tout en étant conscient de la position de premier ordre et de l'immense influence qu'exercent ses concurrents et notamment les USA sur le monde entier, le Maroc, et contrairement à d'autres pays, plus puissants économiquement et disposant d'appareils diplomatiques redoutables, a décidé de se présenter dans une compétition où il doit confronter, sportivement, la candidature conjointe des trois pays de l'ALENA(Accord de libre échange nord-américain), qui regroupe les Etats Unis d'Amérique, le Canada et le Mexique. Ces trois pays, qui dominent la CONCACAF (Confédération de Football d'Amérique du Nord, d'Amérique Centrale et des Caraïbes), occupent respectivement les rangs de la première, la 10ème et la 15ème puissance économique mondiale.

Le Kazakhstan, et après avoir minutieusement évalué ses chances de s'adjuger l'honneur d'organiser la coupe du monde 2026 a décidé de se retirer, prématurément, de la course. La Chine, qui confère au sport une dimension stratégique et qui mise sur le sport pour asseoir sa suprématie économique sur la planète, a préféré ne pas rivaliser, pour le moment, avec le trio nord-américain. Par contre, le Maroc a opté pour une autre option plus courageuse en décidant de se présenter candidat pour la coupe du monde 2026 qui se déroulera, pour la première fois, dans le cadre d'un format élargi (48 équipes au lieu de 32 actuellement et 80 matchs au lieu de 64).

La campagne de promotion d'un dossier de candidature requiert l'affectation d'un budget énorme qui doit être soustrait des fonds publics devant servir au financement des projets de développement du pays. A titre d'exemple et selon des sources officielles marocaines, la promotion des dossiers de candidatures pour l'organisation des coupes du monde 2006 et 2010 a coûté plus de 24 millions d'Euros au contribuable marocain. C'est une dépense colossale pour un pays qui aspire réduire le large fossé qui le sépare des pays développés. Au cas où sa candidature sera retenue pour l'organisation de la coupe du monde 2026, le Maroc devra engager une dépense globale de l'ordre de 15,8 milliards de dollars(14,4% du PIB actuel) pour honorer ses engagements envers la FIFA.

Malgré cet énorme coût financier, le Maroc a pris la décision « de croiser le fer-sportivement » avec les USA, première puissance économique et militaire au monde. Une décision très importante qu'on ne peut prendre que si l'analyse coûts/avantages globaux est clairement favorable. C'est ce qu'on va essayer d'affirmer ou infirmer en présentant, même brièvement, le rôle politique et diplomatique du sport en général et du football en particulier.

Le rôle éminemment politique et diplomatique du football

Né en Angleterre vers la fin du 19ème siècle, le football a vite conquis les villes côtières européennes, grâce aux marins anglais qui y trouvaient un moyen de distraction au cours de leur période d'escale ou de repos sur terre. C'est pourquoi, le premier club professionnel français de football a vu le jour en Normandie et plus précisément au Havre en 1884 sous le nom « Le Havre Athletic Club –HAC », c'est pourquoi aussi on a noté au départ « l'anglosaxonisation »des noms attribués aux clubs de football en Europe et ailleurs.

L'un des premiers leaders et dirigeants politiques qui a bien compris le rôle politique du foot fut le Général Francisco Franco qui gouverna l'Espagne de 1939 à 1975. Bien qu'il n'ait pas été un vrai fan du football, le Général Franco avait été profondément convaincu par le rôle politique que pourrait jouer le football, érigé en vecteur de transmission des messages politiques et un « soft power » qui pourrait facilement faire passer des messages sur l'unification de l'Espagne et la grandeur du pouvoir.

Au départ, il a misé sur l'Athletic de Madrid qui domina le paysage footballistique espagnol de 1939 à 1952. Il est même allé jusqu'à changer le nom de l'Athletic par l'Athlético pour que le club fasse plus castillan que basque. En 1953, et lorsque l'Athlético ne parvint plus à maintenir sa suprématie sur le football espagnol, Franco décida de favoriser le Real Madrid. Fortement soutenu par le régime politique en place en Espagne à cette époque, le Real Madrid avait pour mission de lutter contre la percée du FC Barcelone et surtout sa devise(Mésque un club qui signifie « plus qu'un club en catalan) .

C'est à partir de cette date que naquit la grande rivalité, qui dure jusqu'à présent, entre le Real Madrid et le FC Barcelone – fief de la résistance linguistique et identitaire en Espagne. Grâce à l'appui de Franco, le Real Madrid parvint à dominer le football espagnol et européen : 5 coupes d'Europe entre 1956 et 1960.

la guerre des cent heures

En 1969, le football a été le catalyseur d'un conflit armé entre le Honduras et Le Salvador. C'est ce que les latino-américains appellent « la guerre des cent heures » déclenchée, en juillet 1969, suite aux événements malheureux et violents provoqués lors des 3 matchs de qualification disputés par les équipes nationales des deux pays pour la coupe du monde, organisée au Mexique en 1970. Les dictatures militaires qui sévissaient en Amérique Latine durant les décennies 60 et 70 du siècle dernier ont cherché à faire du football « un opium réservé aux classes démunies », un moyen de

À suivre : Page 11

Candidature pour la coupe du monde de football 2026

Ce qui serait déjà gagné et ce qui resterait à faire pour conforter la crédibilité du Maroc

Suite de la Page 10

canaliser la violence populaire vers les stades de football, et un outil pour consolider et améliorer l'image des pouvoirs en place, comme c'était le cas pour l'Argentine qui a arraché l'honneur d'organiser la coupe du monde 1978, au moment où le peuple argentin était soumis à une dictature militaire impitoyable, imposée par une junte militaire sanguinaire dirigée par le Général Videla. Ce dernier a quitté le pouvoir 32 mois seulement après la coupe du monde, remportée par l'équipe nationale argentine, qui a battu la Hollande en finale.

Au fil des ans, le sport en général et le football en particulier a pu devenir un moyen politique déterminant et un élément incontournable des relations internationales. Les deux médailles d'or remportées en 1984 par Said Aouita et Nawal El Moutawakel lors des jeux olympiques de Los Angeles, les 4 qualifications aux phases finales de la coupe du monde de football(1970,1986 , 1994 et 1998) et les deux médailles d'or en athlétisme remportées par Hicham El Guerrouj lors des jeux olympiques 2004 d'Athènes , ont eu plus d'effets positifs sur l'amélioration de l'image de marque du Maroc à l'étranger que toutes les actions menées par la diplomatie marocaine durant des décennies.

Sur le plan interne, les jeux olympiques de 1984 ont permis au gouvernement marocain de l'époque de gérer une situation économique très difficile causée par une succession de cycles de sécheresse durant la fin des années 70 et le début des années 80 du 20ème siècle, mais aussi par des politiques économiques et sociales désastreuses, qui ont contraint le Maroc à demander l'assistance du FMI.

C'est pour ces raisons que la FIFA a toujours cherché, vainement, à demeurer une organisation strictement sportive, apolitique afin de se soustraire à l'emprise et à l'influence des puissances mondiales. C'est pourquoi aussi, certains Etats n'hésitent pas à attaquer, même en justice, la FIFA chaque fois que cette dernière oublie de promouvoir leurs intérêts. La FIFAGate est un exemple très édifiant à ce sujet et qui mérite d'être analysée, surtout qu'il s'agit d'une affaire qui peut expliquer certaines décisions prises récemment par la FIFA concernant l'évaluation des dossiers de candidature pour l'organisation de la 23ème édition de la coupe du monde de football, qui aura lieu en 2026.

La *Fifagate*, serait une action déclenchée par la justice américaine pour punir et déstabiliser la FIFA .

Il serait difficile de comprendre parfaitement les grandes décisions prises récemment par la FIFA concernant la généralisation du droit de vote pour la désignation du pays ou des pays organisateurs des prochaines éditions de la coupe du monde, le rôle déterminant de la Task Force, les critères et le système de notation introduit pour évaluer les capacités des pays en lice pour 2026, sans analyser les tenants et les aboutissants du séisme qui a secoué profondément la FIFA en 2015 et que certains observateurs ont appelé la FIFAGate.

Mécontents de leur défaite face au Qatar lors du vote pour l'attribution de la coupe du monde 2022, les Etats Unis d'Amérique, fortement soutenus par l'Angleterre, ont attaqué la FIFA pour soupçons de corruption massive. Ainsi, 16 des 24 membres du comité exécutif de la FIFA ayant participé au vote en décembre 2010 pour l'attribution des coupes du monde 2018 et 2022 ont été soit avertis, soit écartés, soit suspendus ou sérieusement inquiétés. Sepp Blatter, le puissant président de la FIFA à l'époque, ses proches collaborateurs et son futur successeur, Michel Platini, président de l'UEFA (2007-2016) ont été débarqués par la justice sportive.

Le choc amorcé a touché aussi des confédérations continentales dont la CAF avec le départ de son président, le camerounais Issa Hayatou, élu président de la CAF en 1988 au Maroc et qui a pu cumuler 7 mandats successifs qui lui ont permis de passer 29 ans à la tête de la CAF, avant d'être débarqué en 2017.

L'éviction de Sepp Blatter a ouvert la voie à un italo- suisse Gianni Infantino qui a été élu président de la FIFA, en 2016 grâce à l'appui des Etats Unis. Evidemment, tout le monde sait que les USA ne prennent pas de décisions d'une façon hâtive ou fortuite et sans l'existence d'un projet alternatif à moyen et long termes garantissant « un retour sur investissement satisfaisant ».

Des rumeurs ont circulé sur le rôle déterminant joué par Sunil Gulati, président de la fédération des USA de Soccer entre 2006 et 2018, dans l'élection de Gianni Infantino. Il est à souligner que Sunil Gulati est actuellement un des 37 membres du Conseil de la FIFA.

Déstabilisée et rappelée à l'ordre, la FIFA a compris que le football n'est pas un simple jeu qui ne devrait prendre en compte que la passion des fans. Il doit être géré par la logique de la géopolitique qui doit primer sur le calcul et la qualité technique du dossier de candidature.

Fortement secouée, la FIFA a fini par bien saisir le message américain: les rapports de force géopolitiques et les intérêts des superpuissances mondiales est une ligne rouge à ne pas dépasser, car le football n'est pas une simple discipline sportive, c'est un terrain de confrontation entre les puissances mondiales pour la suprématie et la domination économique, politique et culturelle du monde. Le fait que la Chine accorde, depuis quelques années, une importance cruciale au développement du football n'est pas un fait anodin, c'est un élément stratégique de sa politique visant à concurrencer les USA et à contester l'hégémonie américaine sur le monde.

Pour le moment, il parait que la Chine n'est pas encore prête pour « la guerre footballistique », c'est pourquoi elle a préféré ne pas présenter sa candidature pour 2026. Selon certaines informations, la Chine vise la coupe du monde 2034, car il est fort possible que c'est la candidature conjointe Argentine-Uruguay qui sera retenue pour l'organisation de la coupe du monde 2030.La FIFA s'offrira ainsi l'occasion de célébrer le centenaire du lancement de la coupe du monde en Uruguay, pays qui a organisé la première édition de la coupe du monde, en 1930. La décision des 10 membres du CONMEBOL (Confédération Sud-Américaine de Football) de voter en faveur de la candidature nord-américaine a été certainement prise en application d'un accord instituant un soutien réciproque entre les deux parties.

Contrairement à la Chine et d'autres pays influents dans le monde, le Maroc qui semble ignorer ou au moins sous estimer la pertinence des rumeurs qui circulent sur le FIFAGate et la prétendue partialité de la FIFA, s'est attaché fermement à un droit légitime de pouvoir se présenter candidat, même dans un exercice où le trio nord-américain dispose d'atouts sans comparaison avec les siens.

C'est pourquoi, il est certain que les autorités marocaines compétentes n'ont pu oser prendre la décision de soumettre cette cinquième candidature pour l'organisation d'une phase finale de la coupe du monde qu'après des mois de réflexion et une analyse minutieuse des coûts à supporter et des gains escomptés. Jusqu'à présent, et en attendant le verdict final qui sera connu à l'issue du vote qui aura lieu à Moscou, le 13 juin prochain, il parait que le Maroc a déjà atteint son objectif prioritaire.

Le Maroc aurait déjà réalisé un de ses objectifs principaux en attendant le résultat du vote

Le 27 avril 2018, le président américain Donald Trump a eu recours à son outil de communication privilégié pour publier un Tweet dans lequel il menace, d'une façon à peine voilée, les pays qui ne soutiendront pas la candidature du trio nord-américain. Le fait que le président de la première puissance militaire et économique au monde, qui était silencieux sur le sujet jusqu'à cette date, sorte de sa réserve est une victoire à mettre à l'actif du Maroc. En

À suivre : Page 12

Candidature pour la coupe du monde de football 2026

Ce qui serait déjà gagné et ce qui resterait à faire pour conforter la crédibilité du Maroc

Suite de la Page 11

effet, toute sortie médiatique du chef de l'Exécutif américain permet au pays concerné de jouir d'une large publicité sur le plan international.

Ceux qui n'ont jamais entendu parler du Maroc dans les coins les plus reculés de ce monde seront amenés à chercher des informations sur « ce petit pays » qui a fait sortir Donald Trump de sa réserve.

Sur le plan interne, et comme il l'a fait après les candidatures ratées de 2006 et 2010, et abstraction faite du résultat du vote du 13 juin 2018, le Maroc qui a inscrit sa candidature dans le cadre d'une stratégie de développement globale et à long terme est décidé à respecter les engagements consignés dans son Bid-Book, dont la rénovation totale des 6 stades existants pour les rendre conformes aux normes de la FIFA et la construction de 8 nouveaux terrains .

Le Maroc continuera d'œuvrer pour concrétiser les chantiers lancés en vue d'améliorer d'une façon significative ses capacités aéroportuaires, le degré de connexion des villes hôtes à l'axe principal du réseau autoroutier, ses capacités d'hébergement...

La poursuite de la réalisation des chantiers ouverts pour hausser le niveau de développement global du Maroc ne dépendra pas de la décision qui sera prise par les 211 associations membres de la FIFA, car les projets sur lesquels s'appuie la proposition marocaine font partie d'une vision de développement à long terme qui prend en considération, certes, les engagements pris par le Maroc envers cette instance footballistique internationale, mais qui reste une stratégie nationale et autodynamique dont la mise en œuvre n'est soumise à aucun facteur extérieur. L'attribution de l'organisation de la coupe du monde 2026 pourra accélérer le rythme de développement du Maroc.

Par contre, un vote négatif et ce que nous ne souhaitons pas, n'aura aucun effet sur la concrétisation des projets consignés dans l'offre marocaine.

Fort du soutien de plusieurs pays amis dont notamment la France, les pays arabes et africains, entres autres, le Maroc est déterminé à aller jusqu'au bout, malgré les difficultés auxquelles il doit faire face dont la grille d'évaluation et le système de notation adoptés par la FIFA.

Après la visite au Maroc des 5 membres de la Task Force , du 16 au 19 avril 2018,une autre délégation composée de 4 experts hautement spécialisés de la FIFA a séjourné au Maroc, du 24 au 26 avril, en vue de demander de plus amples détails sur les projets de construction des nouveaux stades, l'adaptation des stades existants aux normes de la FIFA, le concept des stades modulaires et l'augmentation des capacités d'hébergement. A ce sujet, Il sied de préciser que la Task Force de la FIFA est un groupe de travail dominé par de hauts administrateurs qui a été doté du droit d'éliminer un dossier avant le vote final.

Ce pouvoir exorbitant attribué à la Task Force et les changements de dernière minute concernant les critères d'évaluation des candidatures ont poussé le président de la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) à envoyer, le 25 mars dernier, une lettre à la FIFA dans laquelle il a estimé que le processus de désignation du pays organisateur de la coupe du monde 2026 n'est pas équitable. Selon le patron de la FRMF, neuf nouveaux critères adoptés par la FIFA risquent d'avoir un impact négatif sur l'offre marocaine.

Evidemment, le comité de candidature du Maroc a le plein droit d'interpeller la FIFA pour lui signifier ses inquiétudes et ses appréhensions chaque fois qu'il estime que celle-ci prenne des décisions en contradiction flagrante avec son statut de juge neutre et impartial. Mais cela ne veut nullement dire que le Maroc s'arroge le droit, fortement nuisible, de ne pas prendre en considération les exigences, les critères et la philosophie générale de la FIFA, bien qu'elle soit une organisation soumise à la logique purement libérale, voire mercantile.

Les exigences et le cahier des charges de la FIFA : des règles impératives à respecter pour ceux qui aspirent adhérer au club des grands

En faisant sortir de sa réserve le président de la première puissance mondiale, le Maroc a administré la preuve que son dossier est solide, sérieux et crédible. Le Maroc aurait ainsi gagné une première bataille.

Certes, on a le droit de se réjouir des victoires et de savourer les triomphes, mais on a l'obligation, aussi, d'être objectif et réaliste et accepter volontairement de réagir d'une façon positive et sereine aux remarques et aux critiques même si celles-ci s'avèrent gênantes ou en contradiction avec le message officiel. Les rapports publiés par des ONGs internationales sur les droits de l'Homme au Maroc ne sont pas tous inéquitables et non objectifs.

La conception classique et rigide de la souveraineté des Etats n'est pas toujours un argument à faire valoir chaque fois qu'il y aurait une erreur d'appréciation, mal appréciée par des pays étrangers. La promotion et la protection des droits de l'Homme n'est pas une question purement interne, c'est une exigence imposée par les démocraties occidentales qui dominent le monde. Qatar et malgré sa richesse financière colossale a finalement compris que les droits de l'Homme et surtout les droits des travailleurs étrangers est une question sacrée qu'il faut bien respecter.

La non conformité des stades avec les normes de la FIFA, relevée par la TASK Force, doit inciter le Maroc à revoir de fond en comble les critères de désignation des responsables et instaurer un système démocratique de nomination aux postes de responsabilité où seuls les critères de compétence et de mérite doivent primer. Il est inacceptable que des stades, nouvellement construits, soient non conformes aux normes de la FIFA.

Le Maroc a dû savoir que le développement des infrastructures sportives et autres sont une condition nécessaire mais non suffisante pour l'attribution d'une phase finale de la coupe du monde. Ce privilège ne peut être attribué qu'aux pays actifs, forts et utiles pour les superpuissances. Des pays respectant les valeurs occidentales dans leur globalité. Comprendre parfaitement ces exigences et s'engager à les respecter pourraient constituer, déjà, une victoire pour le Maroc.

Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

En seconde lecture

''De Boujniba à Montréal''; ou le parcours du combattant d'un va-nu-pieds... pour survivre.

Par Mustapha Bouhaddar

A l'image du roman d'Elia Kazan « América, América », « Le fils du pauvre » de Mouloud Feraoun, et « Le pain nu» de Mohamed Choukri, El Fouladi plonge dans son passé comme on plonge dans un océan, et guidé par sa mémoire, il nous parle à haute voix, et nous raconte non pas son histoire mais ses histoires, avec en exergue la ville de Boujniba. Cette dernière était célèbre dans les années vingt par ses galeries du minerai Phosphate.

Les femmes appelaient ce village minier Lalla Fatna Bent Ahmed, compte-tenu de la légende qui raconte qu'il y avait une très belle fille nommée Lalla Fatna Bent Ahmed qui ramenait l'eau dans une jarre du puits, alors qu'elle fut assaillie par des jeunes qui voulaient abuser d'elle. Elle jeta la jarre et courut se réfugier dans une grotte avoisinante. Les jeunes entrèrent à leur tour à la grande grotte, mais à leur grande stupéfaction, ils ne trouvèrent pas Lalla Fatna Bent Ahmed! Depuis lors, elle est portée disparue! La grotte existe toujours et, les femmes y mangent le couscous chaque vendredi.

L'auteur a grandi dans ce village, devenu depuis une ville, dans des conditions difficiles, une mère d'origine berbère aimante et un père dur, dogmatique et têtu. Ce père imprévisible, frustré, et autoritaire, incapable de féliciter son fils ne serait-ce qu'une seule fois, complique la vie de cet enfant fragile et innocent. Heureusement, il y a l'amour de la mère qui l'aide à faire face au monde adulte.

Quand, des années plus tard, l'enfant devenu adulte, reçut ce fameux coup de fil chez lui à Montréal, lui annonçant que ce père tellement craint et détesté, n'est plus, alors son monde s'est arrêté. A quoi ça sert de vivre quand celui qui fut son moteur et qui sans le vouloir poussa ce fils à se surpasser dans la vie et à réussir tout ce qu'il entreprend !

On peut lire dans la première page du livre : « Rien dans ce décor serein, rien dans l'écho lointain des rires des enfants, ni dans tous ces bruits rassurants qui montent de la ville, rien, non plus, dans mon attitude ne trahit cette tempête qui est en train de me ravager le cœur depuis à peine une demi-heure ! »

« De ce qui perdure de perte pure à ce qui ne parie que du père au pire » : disait Lacan.

Eh bien c'est l'histoire du narrateur

Comment cohabiter avec un père difficile quand on a perdu sa mère, et comment supporter la vie quand on a perdu son altérité. Désormais, on est face à soi-même, seul avec le néant. On peut lire page 4 : « Depuis, « injustice » signifie pour moi ce supplice infligé à un enfant de quatre ou cinq ans dont la mort vient de ravager le jardin de ses beaux rêves pour le condamner à vivre solitaire le restant de ses jours ! Or un proverbe bien de chez nous dit : « Si tu perds ton père, ton oreiller devient le bras de ta mère. Mais quand tu perds ta mère, ton oreiller devient une pierre ! » Allusion au traitement que subit un orphelin de la part de sa belle-mère ? »

Un vrai dilemme, mais l'enfant est intelligent et curieux de nature, il se pose beaucoup de questions, et possède un esprit cartésien, et pragmatique, ce qui va l'aider à s'en sortir à chaque fois, la tête haute dans tous les combats qu'il a menés.

Page 5 : « Antoine de Saint-Exupéry avait écrit que les embuscades n'ont plus le même goût quand on perd un bon ennemi ! Et j'avais longtemps considéré mon père comme un (bon) ennemi. »

Ce père, cet ennemi, voit dans son fils le remède pour toutes ses frustrations. Car, ce dernier, a réussi dans les études et a réalisé ses rêves les plus fous, il voit dans son fils ce qu'il aurait voulu être, et ce fils méprisé jadis, ce fils qu'il a traité de vaurien, le lui rend bien.

Le père sous-estime cet enfant qui a réussi l'impossible, grâce à l'amour qu'il portait à sa mère. Un amour qui l'a conduit à braver l'adversité et à être parmi les meilleurs. Il a réalisé les rêves de sa mère qui n'est plus là pour savourer sa réussite. Mais qu'importe, le contrat est rempli.

Ce livre est poignant, et poétique, il y a des passages sur la mère qui déchirent le cœur. Ainsi on peut lire dans la page 64 : « Et du coup, je fus très inquiet. Mais ma mère m'avait également dit que j'irai à l'école, que je serai grand, important et que je l'amènerai avec moi et qu'elle vivra très heureuse ! Donc tant que je ne suis pas allé à l'école, devenu grand..., elle n'a aucune raison de mourir ! Je m'endormis tranquillisé, souriant même ! » Et aussi ce passage page 52 : « Brave maman ! Permets-moi maintenant de saluer ton courage et de compatir à toute ta souffrance ; permets-moi d'admirer ta façon de conquérir ta liberté malgré les barreaux de la cage : tu m'as appris ce jour-là que n'était solitaire que celui qui ne sait pas rêver et n'était prisonnier que celui qui a les pieds bien ancrés sur terre ! »

Le père a essayé maintes fois de voler son enfance à son fils, ce vaurien, contre qui il échoue à chaque fois. D'ailleurs, il a souvent raté tout ce qu'il entreprend. A cause de lui, plusieurs êtres proches ont perdu la vie. Page 120 : « Adulte, il chercha à faire de l'enfant, que j'étais, un homme avant même que je ne consomme mon enfance ; encore moins mon adolescence ! C'est dans l'ordre des choses : L'amour et l'affection, il faut en avoir pour ses enfants ; mais bien cachés au fin fond de son cœur. Dans l'enfer de l'éducation, point de place pour l'affichage des sentiments ! »

Ce livre est un texte qu'on peut lire à des amis à haute voix. L'écriture de l'auteur me fait penser à celle de Flaubert qui aimait lire ses romans à haute voix à ses amis, dans un endroit qu'il nommait « le gueuloir ». El Fouladi qui voue une passion pour la poésie, a une prose pleine de subtilités. Chaque phrase est patiemment construite, articulée pour faire passer un message clair et riche de sens sans trébucher sur des mots qui briseraient le rythme de la phrase et du récit.

Cet enfant candide et intelligent, ne conçoit pas ce qu'il rêve de faire, il le réalise. Page 100 : « Ah ! Cette neige ! Si loin, si mystérieuse ! La foulerais-je un jour des pieds ? Qui sait ? Le rêve pourrait devenir réalité ! »

Il n'y a que deux conduites avec la vie : Ou on la rêve ou on l'accomplit. Et en effet, le rêve devint réalité, car l'enfant devenu adulte s'installera à Montréal où il foulera cette neige tant rêvée jadis.

Quand on lit ce livre, on voit des images, qui donnent l'impulsion à travers le texte, à travers la parole : Les mots et les images cohabitent, et les pensées et les paroles sont en harmonie. Les images ne sont pas fabriquées dans l'effort. Elles se contentent d'apparaître au fur et à mesure qu'on découvre le texte,

Au-delà du texte, il y a aussi ce parcours exceptionnel de l'enfant, qui naît dans un village où il n'a aucune chance de réussir. Un parcours hors norme, que seuls des êtres exceptionnels peuvent accomplir.

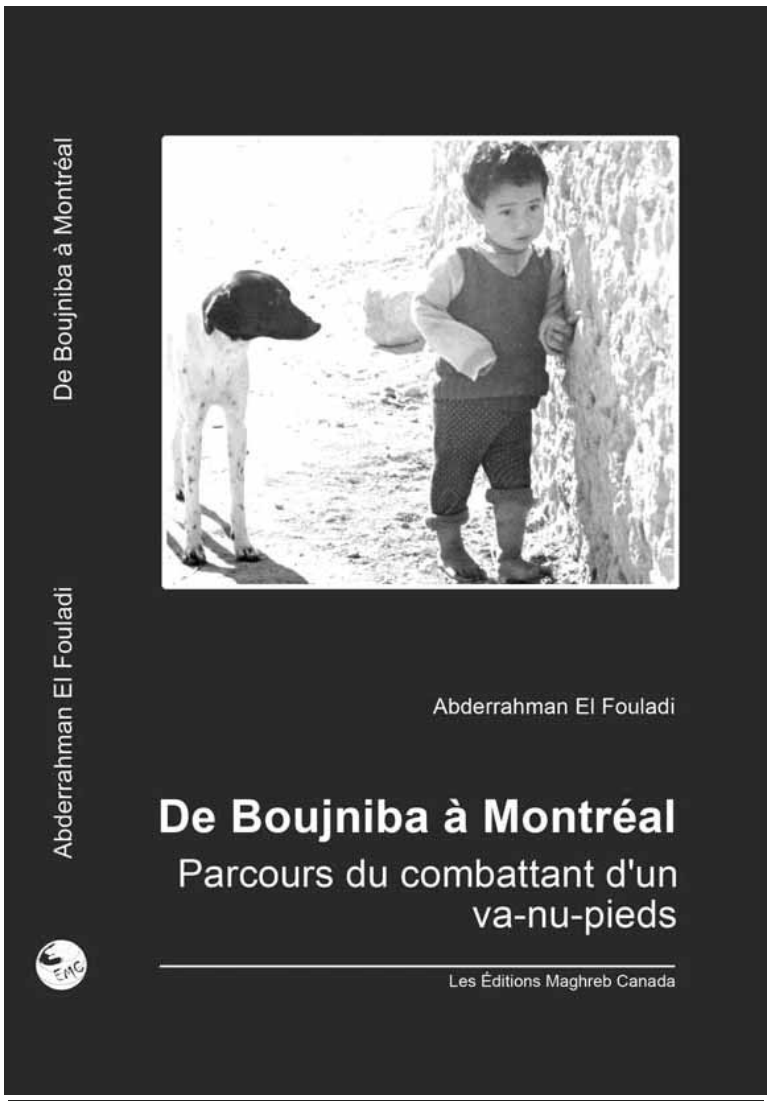

Note : Une nouvelle édition entièrement revue et corrigée est en cours. Elle sera prête pour le début de l'été de cette année.

Culture / Littérature

Clôture en apothéose à "Dar Al-Maghrib" de la 1ère édition du Salon du Livre et de la Littérature marocaine

Le rideau est tombé, le soir du 28 avril dernier, au Centre culturel marocain "Dar Al-Maghrib", dans une ambiance chaleureuse et conviviale, sur la première édition du Salon du Livre et de la Littérature marocaine, initiée sous le thème "La culture plurielle au service du vivre ensemble", avec un hommage appuyé à la créativité littéraire des écrivains marocains du Canada, qui ne cessent de contribuer au rayonnement de la culture et de la littérature marocaines outre-Atlantique.

Initié par le Centre culturel marocain en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication, l'Union Professionnelle des Editeurs du Maroc et l'organisme culturel "E-Passerelle", le premier Salon du Livre et de la Littérature marocaine, qui s'est déroulé du 17 au 28 avril, a offert l'occasion pour promouvoir la littérature marocaine au Canada et faire découvrir au grand public la création littéraire des Marocains vivant au Canada.

Intervenant lors de cette soirée de gala, placée sous le signe "Les compétences littéraires marocaines au Canada : moteur du développement, de compréhension et de promotion des valeurs de tolérance et de dialogue", le Directeur de "Dar Al-Maghrib", Jaâfar Debbarh, a souligné que l'hommage rendu à ces femmes et à ces hommes de lettres maroco-canadiens, qui intervient après plusieurs journées riches en débats et en échanges dans le cadre de ce Salon, se justifie non seulement par les compétences dont ils sont porteurs, mais aussi par leur contribution à l'enrichissement de la littérature marocaine.

Ces compétences littéraires marocaines au Canada sont également un vecteur de dialogue interculturel et contribuent à endiguer les amalgames et à forcer l'ouverture sur l'autre, a-t-il ajouté.

"Nous tenons aussi à leur rendre hommage car plus que des auteurs de talent, ils sont des ambassadeurs de leur pays d'origine et contribuent à son rayonnement au-delà des frontières", a affirmé M. Debbarh.

Et le Directeur du Centre culturel marocain de soutenir que dans leur pays d'accueil, ces femmes et hommes de lettres sont aussi, avec leurs plumes, des moyens de promotion des valeurs de tolérance et de rapprochement des peuples, tout en mettant en avant le rôle de moteur qu'ils jouent dans la promotion de l'image de la communauté marocaine au Canada et de modèle inspirant pour la nouvelle génération qui compte déjà des talents en écriture.

M. Debbarh a, en outre, indiqué que grâce à la créativité des compétences littéraires marocaines au Canada qui réunissent différents profils, le Maroc reflète au-delà de ses frontières ce qu'il est vraiment : une terre de culture, de partage, de dialogue et de tolérance où vivent en parfaite harmonie plusieurs religions.

De son côté, le directeur de l'organisme culturel "E-passerelle", Kamal Benkirane, a mis en exergue les riches débats et les échanges fructueux ayant marqué cette première édition du Salon, soulignant l'égard et l'intérêt particuliers témoignés à l'endroit de ces femmes et hommes de lettres marocains établis au Canada.

M. Benkirane a indiqué que cette première édition a essayé d'être assez inclusive et de donner plus de visibilité aux auteurs et écrivains marocains au Canada, ajoutant qu'elle a réussi à jeter la lumière, entre autres, sur la littérature jeunesse ainsi que sur la littérature arabe.

Il a, par ailleurs, émis le vœu de voir la prochaine édition du Salon donner ses lettres de noblesse à l'interculturalité, vu que ces écrivains marocains se trouvent à l'intérieur de la sensibilité de la littérature québécoise et canadienne, et aller de l'avant pour débattre aussi avec des auteurs québécois et canadiens, et dégager ainsi toutes les richesses qui pourraient résulter de ces débats.

Cette soirée a été, par ailleurs, ponctuée par un exposé présenté par l'universitaire et écrivain américano-canadien d'origine marocaine, Najib Redouane, sur la genèse et l'évolution de la créativité littéraire des Marocains du Canada de confession musulmane et juive, dans lequel il a mis l'accent sur la riche contribution de ces plumes et de ces compétences marocaines à la créativité littéraire au Canada.

Lors de cette cérémonie de clôture, des certificats de reconnaissance ont été attribués à plusieurs femmes et hommes de lettres marocains (de confession musulmane et juive) résidant au Canada, pour souligner leurs efforts inlassables et leur contribution au rayonnement et à la promotion de la culture et de la littérature marocaines en terre canadienne.

Cette soirée de gala a été agrémentée par des morceaux de musique puisés dans le riche répertoire artistique marocain ainsi que par des lectures de poèmes au grand plaisir de l'assistance, composée de plusieurs personnalités issues de divers horizons.

Source : MAP.

Reconduction du Conseil d'Administration de l'AMDT pour 6 mois

Suite de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association marocaine de Toronto (AMDT) tenue le 5 mai 2018 au Centre Civique East York, le mandat de l'ancien Conseil d'Administration (CA) a été reconduit faute de candidatures au poste de la présidence, et ce, pour une durée supplémentaire de 6 mois .

L'AGA a toutefois renforcé l'ancien conseil d'administration de l'AMDT en lui ajoutant deux nouveaux membres; D'où sa nouvelle composition :

se compose ainsi des membres suivants:

- M. Faouzi Metouilli: Président ;
- M. Zakaria Habib: Vice-président ;
- Mme Nadia Rachadi: Secrétaire générale ;
- M. Hassan Dou El Rachad: Trésorier ;
- M. Salaheddine Tahouri: Directeur général ;
- M. Mohamed Farhat: Directeur ;
- Mme Fatiha Mountassir: Administratrice Cooptée ;
- M. Abdelwahed Boutahar: Administrateur Coopté ;
- M. Ahmed Niri: Administrateur Coopté .

Nous tenons à remercier chaleureusement le Président de l'AGA, M. Mohamed Benjelloun et M. Bouameur Brihmi ainsi que la secrétaire de séance Mlle Fatima Niri.

Il est à souligner qu'une révision de la charte a été présentée aux membres de la communauté présente à l'Assemblée et plusieurs amendements d'articles ont été votés.

Les membres du Conseil d'Administration proposent une vision nouvelle et claire pour réaliser les objectifs exprimés lors de l'assemblée générale, à savoir développer des services et des programmes solides et explorer les possibilités de partenariat avec d'autres associations ou organismes marocains et canadiens de l'Ontario.

L'AMDT tient à remercier les membres de notre communauté qui ont participé au processus démocratique et par le fait même ont montré une grande maturité à ce processus et un intérêt certain pour notre avancement collectif.

L'AMDT tient à remercier les anciens membres pour leurs efforts et leurs dévouements et d'avoir accepté ce nouveau mondât. Également, nous tenons à remercier tous les volontaires qui ont soutenu et qui continuent de soutenir le travail ainsi que les activités de l'Association.

Source : Communiqué de l'AMDT

Maghreb Canada Express est à la Recherche de Vendeurs et de Vendeuses de Publicité

Commission allant de 15% à 25%

Et vous toucherez la commission tant et aussi longtemps que votre client affiche sa Publicité au Journal !

Écrire à : elfouladi@videotron.ca

PRATIQUEZ LE SPORT DU
TIR À LA CIBLE
Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte - CCSMAFAR
Pour le tir récréatif ou pour les emplois qui exigent le port d'arme
Coût : 85 $
matériel inclus
Tél. : 514 252-3056
Sans frais : 1 888 514-7847
www.fqtir.qc.ca
Fédération Québécoise de Tir